

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2025

---

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

## AMENDEMENT

N ° CL127

présenté par

Mme Youssouffa, M. Naegelen, M. Mazaury, M. Bruneau, M. Favennec-Bécot, M. Bataille,  
M. Castellani, M. Castiglione, M. Colombani, M. de Courson, Mme de Pélichy, M. Huwart,  
M. Lenormand, M. Mathiasin, M. Panifous, Mme Sanquer, M. Serva, M. Viry et M. Warsmann

-----

### ARTICLE 6

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À la deuxième phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« également »

le mot :

« alternativement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à préciser qu'à Mayotte l'aide au retour ne peut pas se cumuler avec les autres dispositifs de soutien notamment l'aide à la réinsertion économique.